

TRELI OBSERVATEUR

Editorial

Mois d'élections mais Trélissac Avenir continue son travail d'information et de vigilance. Face à l'opacité de la gestion communale, cette action est d'autant plus nécessaire et vitale.

Les Echos des Commissions Municipales

Commission des Finances :

Nouvelle hausse des impôts locaux !

Comme en 2006, les prévisions de recettes 2007 sont minorées et les prévisions de charges surévaluées. Ainsi, afin de parvenir à l'équilibre, Monsieur le Maire et l'ensemble de sa majorité augmentent les taux de 1,50 % s'ajoutant à la hausse des bases de 1,50 %, soit 3%.

Depuis 2002, c'est une hausse de plus de 20% qu'aura subi le contribuable trélissacois.

Le Maire et sa majorité sont les premiers à ponctionner le pouvoir d'achat des trélissacois.

Le nouveau préfet à Trélissac

Comme à chaque nouvelle nomination, nous avons eu droit à une mise en lumière du Maire. Il ne manque pas une occasion de faire la Une des journaux.

Comme d'habitude il en a profité pour se plaindre... de la décentralisation, etc... Mal lui en a pris car le Préfet n'a pas manqué de remarquer qu'à l'inverse de plus de la moitié des communes périgourdines, Trélissac n'avait pas son « Conseiller Sécurité Routière ».

RENDEZ-VOUS :

NOTRE PRÉSIDENTE TIENT SES PROMESSES

Comme elle l'avait annoncé lors de la conférence de presse de rentrée, notre nouvelle présidente lance des réunions d'information et d'échange sur des sujets touchant les Trélissacois.

Le premier rendez-vous aura lieu autour du Plan Local de l'Habitat. Ce sera l'occasion de parler de l'avenir de l'urbanisme à Trélissac.

Nous vous informerons de la date dans notre prochain journal.

Médiathèque

Tout le monde pourra apprécier de ne pas voir cette école des Maurilloux disparaître complètement. Sa façade demeurera.

Commentant l'incidence de ce choix sur le coût de l'opération, Monsieur le Maire dans un élan lyrique a annoncé : « le cœur ne se chiffre pas ! »

Diffusez TreliObservateur

C'est un moyen de lutter contre l'obscurantisme du Maire. C'est une source d'information que vous pouvez diffuser à vos proches, vos voisins, vos amis. N'hésitez pas, c'est en regardant la vérité telle qu'elle est et non pas telle que le Maire l'a travestie de ses beaux discours que nous pourrons faire progresser notre commune.

Une idée, une remarque, une information à nous communiquer ...

Téléphonez au 05 53 07 07 09, nous sommes à votre écoute

Prochaine réunion de Trélissac-Avenir le 30 avril à 20h30 au Foyer Socio-Culturel.

Connectez-vous sur le blog de Jean-Louis Grégoire : <http://jlgregoire.canalblog.com/>

Les écoles sont-elles vraiment prioritaires à Trélissac ?

Depuis le début de l'année scolaire, les parents de l'école Emile Zola ont demandé des ordinateurs pour assurer l'enseignement normal (B2I en particulier). Plusieurs demandes ont été nécessaires pour finalement avoir gain de cause : inscription au budget 2007 pour 7.000 €.

Mais l'achat ne serait envisagé que pour la rentrée de septembre 2007 ! (réponse du Maire à une question de Jean-Louis GREGOIRE qui pensait que l'on parlait de la rentrée des vacances de Pâques).

Que de lenteur et de pesanteur et surtout 2 poids, 2 mesures : il a fallu quelques jours pour décider de dépenser 38.000 € lors du passage du tour de France féminin, cet été ...

NON, l'école n'est pas, dans ce cas, une priorité à Trélissac !

Vestiaires provisoires : combien ça coûte ?

Pour palier à l'absence de vestiaires suite à la destruction de la tribune, la Mairie a bien été contrainte de trouver une solution !

Coût de l'opération : 40 000 euros.

Tribunes : ce qu'il faut savoir

Monsieur le Maire parle des avalanches de subventions qui vont pleuvoir sur la Commune pour la construction de cette nouvelle tribune.

En réalité, les subventions du Ministère de la Jeunesse et des Sports en particulier seront allouées pour faciliter l'accès aux handicapés et permettre la construction d'une salle anti-dopage.

Si l'on peut se poser des questions sur l'utilité du second point, on comprend aisément que le reste sera payé par Trélissac et une aide du Conseil Général (nul n'est besoin de rappeler qui y est chargé des Sports !).

Visite des résidences de Charrières

Le Maire avait convié son Conseil Municipal pour une visite des nouvelles résidences. Le promoteur, prévenu la veille (bonjour l'organisation !) a pu expliquer comment ce qui devait être une résidence sur 3 niveaux en comporte en fait 4 (RDC + 3 étages).

Le Maire a pu s'extasier sur la belle vue sur notre commune boisée.



Bien sûr, il ne s'est pas étendu sur d'autres vues à proximité. C'est sans doute pour cela que les journalistes n'étaient pas invités. Ils étaient pourtant nombreux 1h plus tard à la Médiathèque. Le Maire serait-il gêné par cette résidence ? Voulait-il censurer l'information ?



Bonne nouvelle tout de même : il y aura une salle communale. Depuis le temps que l'on demande des installations pour cette nouvelle population.

Une idée, une remarque, une information à nous communiquer ...

Téléphonez au 05 53 07 07 09, nous sommes à votre écoute

Prochaine réunion de Trélissac-Avenir le 30 avril à 20h30 au Foyer Socio-Culturel.

Connectez-vous sur le blog de Jean-Louis Grégoire : <http://jlgregoire.canalblog.com/>